

# Les actions d'Amnesty International s'affichent au Centre de formation



**Louis Cavaleiro, Lydia Héraud et Bertram Blank s'accordent pour défendre les droits humains.** P.R.

Dès l'entrée dans le hall d'accueil, le visiteur remarque la grande affiche qui reprend les 30 articles de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée à Paris par l'Assemblée des Nations Unies le 10 décembre 1948.

Plus loin, Russie et droits humains, Les droits humains s'écrivent aussi au féminin, Quel droit d'asile en Europe ? Non aux exécutions sommaires, 139 pays n'appliquent pas la peine de mort, 58 restent à convaincre, autant de thématiques qui se déclinent sur 23 affiches, la plus vieille a 30 ans. Les différentes actions menées par Amnesty International ornent les murs du Centre de formation multimédias (CFM) jusqu'au 29 février.

« C'est à l'occasion du 75<sup>e</sup> anni-

versaire de l'adoption de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme qu'Amnesty International a proposé cette exposition à la Communauté de communes de l'Estuaire (CCE). Nous avons eu une séquence avec les élèves, discuté avec eux à partir des affiches, présenté ce qu'est notre travail », expliquent Bertram Blank, responsable Amnesty International Bordeaux et Béatrice Gauthier.

Si la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (DUDH) est un de texte traduit dans plus de 500 langues, ratifié par 192 États, il n'est qu'une déclaration, n'a rien de contraignant et n'a pas de portée juridique. Cette déclaration a néanmoins inspiré plus de 70 traités sur les droits humains.

Concepts fondamentaux de dignité, de liberté et d'égalité, droits individuels, libertés constitutionnelles (spirituelle, publique et politique), droits économiques et sociaux... la Déclaration est aujourd'hui la base du droit international. Tous ne sont pas garantis à travers le monde.

Amnesty International a lancé une campagne intitulée Manifestez-vous pour la garantie du droit à manifester. Une campagne réalisable dans les pays où ce droit est, relativement bien, respecté. « Cette exposition est un peu particulière, mais avec une base artistique qui entre dans ce que nous voulons présenter aux jeunes là où ils sont », explique la présidente de la CCE, Lydia Héraud.

**Philippe Rucelle**